

Aureilhan *le mag*

#37 - janvier 2025 / Toute l'information de votre Ville

www.ville-aureilhan.fr   Mairie d'Aureilhan



UN CADRE DE VIE ADAPTÉ AUX ENJEUX ACTUELS

Tout savoir de la seconde phase des travaux du
Cœur historique, page 11

**Inaugurations
du Restaurant
Scolaire et de la
cour des Cèdres**

p. 6 à 9

**Abattage
et plantation
d'arbres à
l'ECLA**

La Commune
sécurise ce lieu
majestueux
p. 16

**Vie
communale**

Tout savoir sur
le Service Etat Civil
p. 19



Sommaire

- 3 L'ÉDITO DU MAIRE
- 4 RETOUR EN IMAGES
- 6 INAUGURATION DU RESTAURANT SCOLAIRE
- 8 INAUGURATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE DES CEDRES
- 10 TRAVAUX
- 12 UNE JOURNÉE A AUREILHAN
- 14 BUDGET PARTICIPATIF
- 15 SENIORS
- 16 ENVIRONNEMENT
- 17 FESTIVAL CELTIQUE
- 18 INCIVILITÉS
- 19 VIE COMMUNALE : SERVICE ETAT CIVIL
- 20 VIE ASSOCIATIVE AUREILHANAISE
- 21 HISTOIRE ET PATRIMOINE
- 22 TRIBUNES DES ÉLUS
- 23 DANS MA VILLE



Joli stand teinté de rose par La Ligue contre le Cancer le dimanche 6 octobre 2024, à l'occasion de Rand'Aureilhan en Rose.

Des services publics de proximité

Une information ?

Une demande de rendez-vous ?



Mairie

☎ 05 62 38 91 50

Du lundi au vendredi
08h30-12h00
et 13h30-17h30



Espace France Services

☎ 05 62 32 60 40

• Les lundis, mercredis
et vendredis 8h30-12h
• Les mardis et jeudis
8h30-12h et 13h30-17h



Centre de Santé Municipal

☎ 05 62 44 20 00

• Du lundi au vendredi :
8h30-13h00 et 14h00-19h30
• Le samedi matin 9h00-12h00



Poste de Police Municipale

☎ 05 62 38 91 52

Permanences d'accueil du public :
• Les lundis 9h30- 11h30
• Les jeudis 14h00- 16h00

Directeur de la rédaction :

Emmanuel ALONSO

Conception éditoriale, rédaction,

mise en page et conception graphique :

Baptiste CASTOLDI, Marie TOCABEN

Photographies et illustrations :

Service Communication, Mairie
d'Aureilhan, Adobe Stock

Imprimerie : Reprint, papier 100%
recyclé

Distribution : Nexstone services

Nombre d'exemplaires : 4 500

Mairie d'AUREILHAN

Place François Mitterrand

BP 40 - 65 800 AUREILHAN

Horaires d'ouverture de la Mairie

lund-vend : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Tél. : 05 62 38 91 50

E-mail : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr

Facebook : Mairie d'Aureilhan

YouTube : Mairie d'Aureilhan

Retrouvez ce magazine et toutes les

actualités de la ville d'Aureilhan sur :

www.ville-aureilhan.fr

La Ville d'Aureilhan fait appel à un prestataire pour assurer la bonne distribution du magazine auprès de l'ensemble des habitants.

Si vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler par mail en nous communiquant votre adresse et votre numéro de téléphone pour suivi : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr





Emmanuel ALONSO,
Maire d'Aureilhan,
Conseiller Communautaire
de la Communauté
d'Agglomération
Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

L'édito du Maire

Un cap maintenu en 2025

Quel bilan de l'année 2024 ?

De nombreuses réalisations ont vu le jour cette année encore, conformément aux engagements actés par l'équipe municipale dans son programme présenté aux Aureilhanaises et aux Aureilhanais en 2020. Vous retrouverez d'ailleurs dans ce nouveau numéro de votre magazine d'information municipal des exemples concrets, comme avec la réhabilitation du Restaurant Scolaire, le réaménagement de la cour de récréation de l'école élémentaire des Cèdres, ou bien encore le lancement de la seconde phase des travaux du Cœur historique. Parallèlement à ces grands projets, Aureilhan se vit au quotidien. Tout à la fois ville festive, solidaire, sportive, culturelle et citoyenne, notre ville est animée par ses habitants qui font battre au quotidien son cœur. Aureilhan est, et restera, cette fresque collective à laquelle chacun d'entre nous peut participer.

« Avec détermination, l'équipe municipale garde le cap. Un cap orienté vers des objectifs clairs, analysés à la lumière de l'intérêt général. »

Quelles seront les perspectives pour 2025 ?

Nul doute qu'en 2025, vous pourrez encore et toujours compter sur la détermination de l'équipe municipale afin de garder le cap. Un cap orienté vers des objectifs clairs : maintien et amélioration des services publics de proximité, actions en faveur du pouvoir d'achat, comme par exemple avec la tarification des services publics en fonction des revenus, éducation avec les nombreux travaux dans les bâtiments scolaires, sans oublier la sécurité ou bien encore le soutien aux acteurs associatifs.

Voilà le socle sur lequel les actions de l'équipe municipale toute entière se basent. Nous entendons les besoins, les critiques et autres demandes : elles sont la preuve de la vitalité de notre démocratie, tout autant que le témoignage des attentes de chacun. Mais tous ces témoignages doivent être analysés à la lumière de l'intérêt général. Et surtout, au quotidien ne l'oublions pas : ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous

divise. Et les occasions d'union sont nombreuses : inaugurations, cérémonie des vœux, fête, manifestations locales, etc. Notre équipe y est présente, parmi et avec les aureilhanaises et les aureilhanais que nous sommes toutes et tous !

A chacune et chacun, je souhaite une très belle année, et formule le vœu que 2025 puisse nous permettre de vivre ensemble, avec nos familles, nos proches et nos amis, des moments collectifs de partage et d'émotion. Dans cette perspective, je vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux de la Municipalité, organisée le vendredi 10 janvier 2025, à 18h30, au Centre Jean Jaurès. Ensemble, lançons-nous sans attendre dans les aventures de 2025 ! Une très belle et très douce année à vous.

Emmanuel ALONSO
Le 16 décembre 2024

Chaque semaine



Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer un sujet en particulier ?

Le Maire et les Maires-Adjoints vous reçoivent en Mairie dans le cadre de leurs permanences hebdomadaires.

Pour prendre rendez-vous, contactez l'Accueil de la Mairie au 05 62 38 91 50.



6 octobre 2024.
Rand'Aureilhan en Rose pour la recherche contre le cancer du sein.



11 novembre 2024. Cérémonie commémorative.



5 septembre 2024.
Pot des enseignants en compagnie des équipes éducatives des 4 écoles de la Ville.



Septembre 2024. Découverte des panneaux d'affichages extérieurs présentant les projets en cours et à venir.



30 novembre 2024. Stand pour le Téléthon au Centre Jean Jaurès.



4 octobre 2024.
Soirée d'ouverture de la Saison Culturelle avec le Beatboxer Wab et la Compagnie de danse Etincelles.



10 décembre 2024. Petit-déjeuner de Noël du Relais Petite Enfance intercommunal à la salle des Berges de l'Adour, en présence de 80 bambins, assistantes maternelles et parents.



13 novembre 2024.
Moment d'échanges lors de la Cérémonie d'accueil des nouveaux Aureilhançais.

Retour en images



Retrouvez les événements sur Facebook : Mairie d'Aureilhan



Des animations colorées,
variées et flamboyantes.

27, 28 et 29 septembre

Un concentré de fête 2024 à Aureilhan



26 ans après sa création : réhabilitation réussie au Restaurant Scolaire

Mardi 24 septembre 2024, la Municipalité inaugurait la réhabilitation du Restaurant Scolaire, situé impasse Lamartine, dont les travaux se sont déroulés durant l'été 2024. La confection des repas s'y effectue en interne depuis le commencement. Un long et beau chemin parcouru par l'équipe de restauration scolaire et de son Responsable. Retour sur ce parcours exemplaire.

Réalisé au cœur de l'été, ce chantier comprenait trois objectifs clairement identifiés :

1. Augmenter les places en transformant la salle d'activité en salle de restauration, à travers la création d'un sas pour rattacher les deux bâtiments.
2. Sécuriser l'accès des élèves depuis la rue Jules Guesde après la descente du bus, en créant un cheminement dédié, tout en renforçant la maîtrise des exigences sanitaires pour la production des repas.
3. Améliorer le confort des usagers et des agents municipaux : circulations plus claires, sanitaires réaménagés et stockages optimisés. Un préau pour l'attente des enfants a également été créé.

La Municipalité a fait le choix d'améliorer les conditions d'accueil durant la pause méridienne et au sein du système scolaire afin de permettre aux enfants d'apprendre, s'instruire et s'éduquer.

Le Maire a pris soin de remercier les acteurs de la réalisation de ce chantier, les partenaires financiers en passant par les entreprises, l'architecte et les agents municipaux.

Pour terminer cette rencontre, les plaques inaugurales des partenaires financiers et des entreprises ont été dévoilées, tandis que le ruban d'inauguration a été symboliquement scindé en deux par Monsieur le Maire. L'architecte a

ensuite procédé à la visite des lieux, afin d'exposer les enjeux et objectifs des travaux réalisés.

Quelques mots des partenaires financiers de l'opération

Yannick BOUBÉE, Conseiller Départemental et représentant Michel PÉLIEU, Président du Département, a salué et félicité la Municipalité d'avoir fait le choix, à travers ce chantier, de répondre à un besoin, de renforcer son action en faveur de la jeunesse tout en augmentant la qualité du service public.

Jean SALOMON, Préfet des Hautes-Pyrénées, a également félicité la qualité de ce projet. « *Auparavant, nous parlions*

**« Manger pour s'éduquer et éduquer ce que l'on mange »
Emmanuel ALONSO,
Maire d'Aureilhan**

de cantine, mais aujourd'hui, nous parlons de Restaurant Scolaire pour représenter ce Service Public de qualité ». Il a remercié l'équipe municipale d'avoir fait le choix de l'amélioration de ce bâtiment communal, qui met en valeur les produits locaux et du terroir.



24 septembre 2024. Découpe du ruban inaugural par Monsieur le Maire, en présence des partenaires financiers.



Un moment de convivialité, composé de toasts réalisés par l'équipe du Restaurant Scolaire, est venu conclure cette inauguration.

DATES-CLÉS



Les phases de travaux

1998

Création du Restaurant Scolaire



2007

Travaux d'extension



2024

Travaux de réhabilitation

Durant les travaux : accueil des enfants au Centre Jean Jaurès et livraison des repas par un prestataire.



La capacité d'accueil

2002

159 enfants accueillis



2024

350 enfants accueillis

Soit +220 % en 22 ans.



Le mot du Responsable du Restaurant Scolaire

L'idée de réaliser des travaux était, au départ, axée sur la création d'un sas d'accueil et la rénovation des toilettes. Depuis la rentrée, nous disposons également notamment d'une plonge plus fonctionnelle, d'une salle de restauration plus lumineuse, d'assises sous le préau pour l'attente des élèves, ou encore d'une pièce climatisée pour maintenir la chaîne du froid et d'une cellule de refroidissement. Une nouvelle organisation d'équipe a été lancée.



La nouvelle pièce climatisée afin de maintenir la chaîne du froid.



Des pièces de rangement supplémentaires et une ouverture pour réceptionner les marchandises ont été créées.



Plan de financement

Montant total de l'opération : 461 000 € TTC



Subvention Etat :
209 000 €
(45,3%)



Subvention Département :
30 000 €
(6,5%)



Autofinancement :
168 000 €
(36,4%)

Demandes en attente :



Subvention Région :
27 000 €
(5,9%)



Subvention Communauté d'Agglomération Tarbes - Lourdes - Pyrénées : 27 000 €
(5,9%)

Cour de l'école élémentaire des Cèdres

Une remise au vert qui en appelle d'autres dans les années à venir

Mardi 17 septembre 2024, la Municipalité inaugurerait le réaménagement de la cour de récréation de l'école élémentaire des Cèdres. Retour sur un chantier tourné vers l'avenir, articulé autour du triptyque désimperméabilisation - végétalisation - confort thermique.

Un projet pensé pour les citoyens de demain

En présence d'élèves de l'école et de la Communauté éducative, le Maire, Emmanuel ALONSO, a dans son discours retracé les enjeux de cette réalisation exemplaire, partie d'une situation aussi inattendue que contrainte. La Ville a eu comme ambition de la transformer à la fois en opportunité, mais également en expérimentation pour les autres cours d'écoles d'Aureilhan dans les années à venir. Aujourd'hui, de nouveaux jeux sont à la disposition des élèves tandis que des feuillus, installés à l'automne près des façades, amélioreront le confort thermique des bâtiments. Aux côtés des membres du Conseil Municipal, le Maire a remercié l'ensemble des acteurs de ce projet, sans oublier les Services Techniques Municipaux qui ont pensé et conçu en interne cette réalisation.

Moment d'expression pour les enfants

Suite aux prises de parole, des élèves de l'école des Cèdres ont interprété la chanson *Liberté, Égalité, Fraternité*, accompagnés par l'équipe éducative et entourés de leurs proches. Les enfants ont pu, à la suite de leur prestation autour de la devise nationale, récupérer des petits rondins de bois en hommage à l'emblématique Cèdre de la cour et au nom de l'école, surmontés d'un morceau du ruban aux couleurs du drapeau français.

Pour terminer cette rencontre, le ruban d'inauguration a été symboliquement scindé en deux par le Maire. Un moment de convivialité est venu conclure cette belle inauguration.

Quelques mots des partenaires financiers de l'opération

Jean-Louis CAZAUBON, Vice-Président de la Région Occitanie, dans l'attente de l'instruction du dossier par la Région, a félicité l'équipe municipale pour ce chantier adapté aux enjeux environnementaux actuels.

Véronique MABRUT, Directrice de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (antenne de Pau), a souligné la satisfaction de voir des projets vertueux tels que celui-ci voir le jour, et

de pouvoir dès lors participer à leur financement. Le réaménagement de cours d'écoles accompagne les enfants d'aujourd'hui à devenir les adultes responsables de demain.



Le mot de Virginie FAVERON,
Maire-Adjointe en charge de l'Éducation

Ce chantier a été mené pendant l'été afin de limiter l'impact des travaux. Ce projet ambitieux et innovant est en lien avec les enjeux actuels, puisqu'il a permis de supprimer une surface imperméabilisée de 1 590 m².



Les nouveaux jeux en bois.

Inauguration le 17 septembre : chant et découpe du ruban



Interprétation émouvante par des élèves de l'école des Cèdres de la chanson *Liberté, Egalité, Fraternité*.



Découpe du ruban d'inauguration par Monsieur le Maire, en présence des partenaires financiers.

2 questions à ...

la Directrice de l'école,
Madame GENTNER,



Comment les changements au sein de la cour impactent-ils le bien-être des élèves ?

Les enfants ont pu s'approprier le lieu et ils redécouvrent le plaisir de jouer sereinement. Nous remarquons des échanges plus apaisés. Désormais, ils peuvent également profiter de l'extérieur par temps de pluie, le sol permettant l'infiltration des eaux.

Quel retour des équipes éducatives ?

Nous sommes ravis d'être consultés pour les projets nous concernant et de travailler ainsi aux côtés des Agents et Élus communaux. Avec la nouvelle cour, le temps de surveillance est apaisé. Nous avons également le plaisir d'établir le lien avec des associations aureilhanaises, telles que la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC). La MJC propose par exemple des ateliers éducatifs sur des sujets d'actualité, comme le harcèlement, dont nous faisons profiter nos élèves.

« Les élèves disposent aujourd'hui d'une petite bulle de verdure, de joie et de jeu. »

Aménagements paysagers



20 novembre 2024. Plantations d'arbres supplémentaires.

Un banc contournant le grand Cèdres de la cour a fait son apparition durant les vacances de la Toussaint.



Plan de financement

Montant total de l'opération : 115 126 € TTC



Subvention Etat :
22 898 €
(19,9%)



Subvention Agence de l'eau Adour - Garonne :
25 271 €
(22%)



Subvention Communauté d'Agglomération Tarbes - Lourdes - Pyrénées :
12 219 €
(10,6%)



Autofinancement :
35 938 €
(31,2%)

Demande en attente :



Subvention Région :
18 800 €
(16,3%)

Travaux

Travaux de voirie

Une opération de reprise de chaussée s'est déroulée entre les mois de septembre et octobre 2024 sur la rue de l'Eglantine, l'avenue des Castors, la rue Voltaire et la rue de la Moisson. Soit 3km de voiries réhabilités afin d'améliorer le confort et la sécurité.

Coût : 424 000 € TTC

Une campagne de marquage au sol sur la totalité du territoire de la ville a également été effectuée.

Enfin, les voies cyclables de l'avenue Jean Jaurès ont été redessinées sous forme de pictogrammes afin d'éviter de rendre le sol glissant pour les usagers à vélo.

Coût total du marquage : 49 000 € TTC



Novembre 2024. Nouveau marquage au sol de la voie cyclable sur l'avenue Jean Jaurès.



Septembre 2024. Intervention de reprise de chaussée rue de l'Eglantine.



Octobre 2024. Opération de marquage au sol rue des Pyrénées.

Budget Participatif : travaux de la précédente édition

En fin d'année 2024 :

 70 nichoirs pour les chauves-souris ont été installés par les Services Techniques de la Ville sur les bâtiments et dans les parcs publics, afin de lutter contre les moustiques.

 Les feux piétons du centre-ville ont été dotés d'un système de vocalisation pour les Personnes à Mobilité Réduite (installation par le Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées). Les malvoyants et non-voyants Aureilhanais peuvent venir en Mairie récupérer gratuitement les télécommandes dédiées disponibles, sous réserve d'un justificatif de domicile. Elles peuvent aussi être commandées gratuitement sur : www.okeenea.com

 6 personnages Arthur et Zoé et 4 personnages PIETO® ont été disposés au niveau des passages piétons situés aux abords des écoles, afin de prévenir et de sécuriser le passage des enfants.

 Deux panneaux d'affichage électronique pour les scores ont été installés et sont visibles depuis les terrains de rugby et de football du Parc des Sports.

En savoir plus sur l'édition en cours [page 14](#).

21 novembre. Vocalisation des feux piétons avenue du Bois, en face du Poste de Police.



27 novembre 2024. Pose des panneaux de score au stade du Parc des Sports de l'Adour.



2 décembre 2024. Pose des nichoirs place du Courlis, par les Services Techniques.

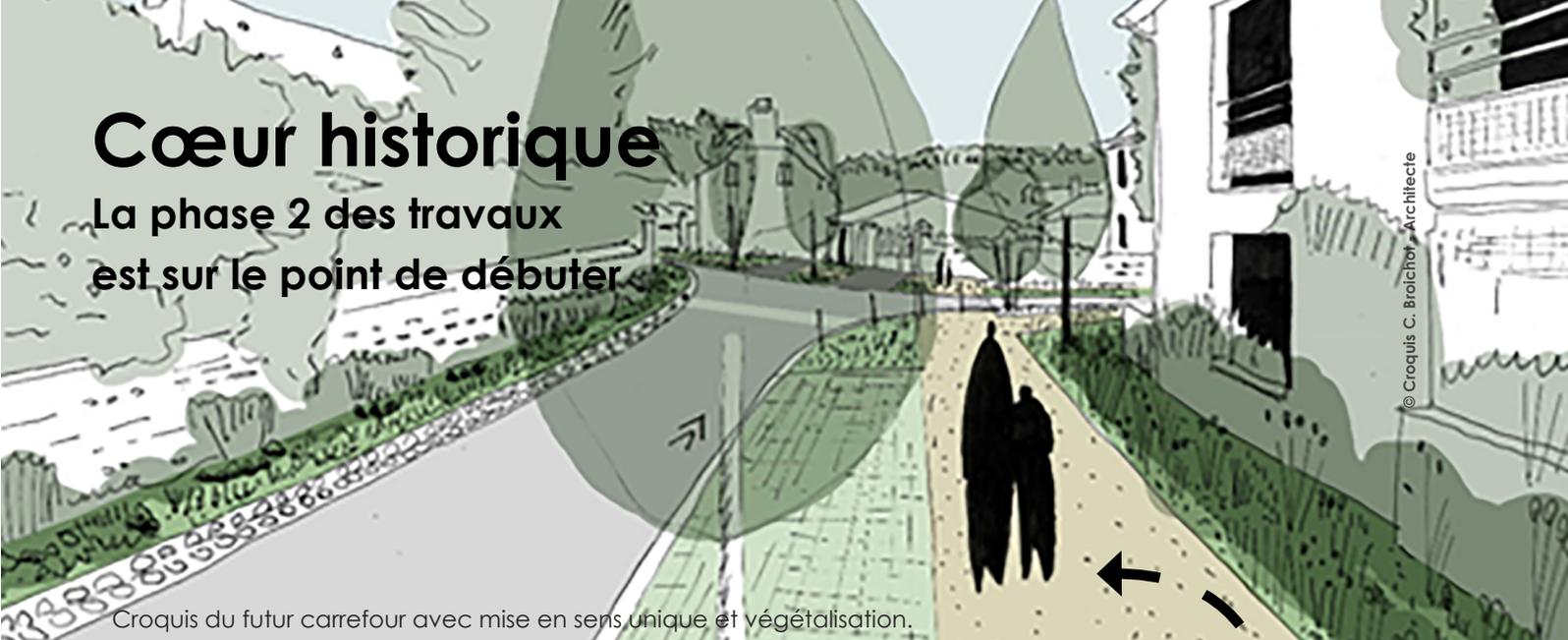


3 décembre 2024. Pose des personnages Arthur et Zoé par les Services Techniques.



Cœur historique

La phase 2 des travaux est sur le point de débuter



Croquis du futur carrefour avec mise en sens unique et végétalisation.

© Croquis C. Broichot - Architecte

Après l'inauguration de la première phase des travaux du Cœur historique en juin 2024, place désormais à la deuxième et dernière phase.

Les réseaux aériens de l'îlot du 1^{er} Bataillon du Régiment de Bigorre, de l'avenue du Bois et de la rue de la République ont été enfouis. La suite des travaux débute en janvier 2025. Il s'agira de la deuxième et dernière phase de ce projet.

Objectifs :

▲ Ancrer la mise en place de l'îlot en sens unique pour permettre une meilleure circulation des mobilités actives et un meilleur stationnement, comme cela a été expérimenté pendant six mois en 2023.

▲ Végétaliser le pourtour des habitations et prolonger les travaux mis en place sur le Square des Droits de l'Homme.

Plan du futur carrefour végétalisé redonnant place aux mobilités actives :

Mise en place d'un cheminement piéton et partage de la voirie (voie cyclable et véhicules à moteur).



2 questions à Emmanuel ALONSO, Maire



Que traite cette phase 2 ?

L'équilibre entre le végétal et les déplacements est au cœur de cette nouvelle phase de travaux. Le tout, en harmonie et continuité avec la phase 1 qui était, elle, plutôt dans le lien entre l'espace public et le végétal, afin de donner une cohérence et une unité à cet ensemble.

Quelles sont les perspectives ?

Les retours des habitants sur la phase 1 sont excellents. Cette satisfaction qui nous est remontée nous incite à nous projeter et poursuivre encore l'adaptation du cœur d'Aureilhan, afin de vivre la ville autrement.

Investissement 2025 du projet :
428 200 € TTC

Calendrier :

- De janvier à avril : mise en place de trois phases de travaux, avec l'installation de déviations.
- Avril 2025 : fin des travaux.

Le saviez-vous ?

A travers ces deux phases, ce seront au final :

- 56 arbres supplémentaires qui auront été plantés.
- 1 630m² de surfaces plantées qui auront été créés.
- 541m² de surface semi-perméable créés, et 900m² de surface imperméabilisée.

Le tout en maintenant à niveau constant le nombre de places de stationnement.



Venez découvrir les projets en cours et à venir sur les murs d'affichage extérieurs de la Mairie, à proximité de l'entrée principale rue Jules Ferry.

Une journée avec une famille à Aureilhan

Suivez la journée type d'une famille composée d'une grand-mère, une mère, un père, un adolescent et une petite fille. Ces interactions illustrent la diversité des services publics proposés par la Municipalité.



8H

La mère se rend au travail, en vélo. Elle bénéficie des aménagements mis en place depuis 2022 afin de faciliter la pratique du vélo et améliorer la sécurité des cyclistes : abris-vélos, station-service et sas vélos aux feux tricolores.



7H

Le père part pour son footing matinal direction **le bois d'Aureilhan**. Il bénéficie de la réhabilitation du parcours santé, projet lauréat de la troisième édition du budget participatif. Il s'entraîne pour la course Octobre rose proposée au mois d'octobre.



6H30

C'est l'heure du lever pour la grand-mère. Elle habite à la **résidence pour personnes âgées autonomes « Les Jardins de la Tuilerie »**, construite en partenariat avec l'OPH 65 et située avenue Jean Jaurès.

DÉPART

16H30

Désireuse d'entamer une reconversion professionnelle et devenir assistante maternelle, la mère se rend au **Relais Petite Enfance « La Maison à Malices »**. Le RPE est un service gratuit mis en place par les Communes de Séméac et Aureilhan, en partenariat avec la CAF des Hautes-Pyrénées et le Département des Hautes-Pyrénées.



16H15

A sa sortie du Centre de Santé, la grand-mère se rend au **CCAS**, qui propose un service de Téléassistance. Un gage de sécurité et de sérénité. Ensuite, elle ira lire un livre juste à côté, au **Square des Droits de l'Homme** inauguré en juin 2024, afin de profiter de cet espace de fraîcheur.



16H

Le fils se rend au **stade des Pompons Verts**, dont les 165m² de vestiaires ont été réhabilités en octobre 2022. C'est l'heure de son entraînement de football.



17H

Le père accompagne sa fille à l'**EMSA** pour son cours de judo.



20H

Le père et la mère se rendent à un **spectacle à l'ECLA**, repéré dès le lancement de la saison culturelle chaque année en octobre. Ce bijou architectural accueille une programmation culturelle dense et variée.



9H

Le père dépose sa fille à l'**Accueil de Loisirs**, situé rue Jules Guesde. Elle y passera une matinée pleine d'activités, mises en place par la MJC.



10H

La grand-mère se rend à **France Services**, ouvert depuis janvier 2022. Grâce aux conseils et à l'accompagnement des agents, elle réalise en ligne sa pré-demande de renouvellement de carte d'identité.



11H30

La mère file à la **Mairie** : elle a rendez-vous afin de refaire son passeport.



12H

C'est l'heure du déjeuner au **Restaurant Scolaire** pour les enfants du centre de loisirs. Géré par la Commune et réhabilité à l'été 2024, il prépare les repas pour les 4 écoles de la Ville et le centre de loisirs. Cela représente 350 repas maximum par jour, soit plus de 50 000 repas chaque année.



13H

Le père profite de sa pause déjeuner pour consulter depuis le **site internet aureilhan.fr** le **Portail Citoyen**, qui lui permet de régler les factures du service périscolaire de sa fille (cantine, centre de loisirs) et de prendre connaissance des repas proposés.



14H

La grand-mère se rend au **city-stade** de la rue Jacques Prévert avec son petit-fils. Ils prennent ensuite la direction du **skatepark de l'EMSA**, lauréat de la seconde édition du budget participatif. Ensuite, elle emmènera sa petite fille à l'**ECLA** pour qu'elle profite de l'aire de jeux, installée au sein du parc.



15H

La grand-mère profite de la proximité des équipements en centre-ville pour se rendre au **Centre de Santé**, ouvert en janvier 2020 et pour lequel la Ville salarie cinq médecins et une équipe administrative. Depuis le mois de juillet 2024, elle profite d'une salle d'attente plus moderne et confidentielle.

AUREILHAN A VOS CÔTÉS
AU QUOTIDIEN

Budget Participatif 2024-2025 : phase d'étude en cours

Des dizaines de projets ont été déposés pour cette cinquième et dernière édition du mandat en cours du Budget Participatif, débutée le 7 octobre 2024. Dès le mois de mars, vous pourrez voter pour vos deux projets préférés.



Le principe

Le Budget Participatif est un dispositif basé sur un principe aussi simple qu'efficace : les habitants proposent, la Ville étudie, les habitants décident et la Commune réalise.



L'enveloppe pour 2024-2025

Pour cette 5^{ème} édition, l'enveloppe allouée aux projets qui sont retenus est de 100 000 € TTC, ce qui portera les investissements réalisés depuis sa création en 2020 à un total de 500 000 €.



Le calendrier

1. Les Services de la Ville étudient actuellement les projets, et ce, jusqu'au 7 mars 2025.
2. Le vote sera organisé du 17 mars au 2 mai 2025.
3. Les résultats seront mis à la disposition des Aureilhanais sur la plateforme participative à la fin du vote.
4. Démarrage des projets retenus : à compter de l'automne 2025.

**Aureilhanais de 16 ans et plus,
suivez l'avancée et votez pour 2
projets à compter du 17 mars 2025 :**

- En Mairie, à l'aide des formulaires et de l'urne situés à l'accueil.
- En ligne sur :
aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr



Pour la cinquième année consécutive :



1
Vous proposez



2
Nous étudions



3
Vous votez



4
Nous réalisons



aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr

**En cas de doute, n'hésitez pas à consulter
le règlement disponible en Mairie
et sur le site :**

aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr

Une question ? Posez-la sur :
budget.participatif@ville-aureilhan.fr

La Ville s'investit pour ses aînés

Le nouveau Guide des Seniors

L'édition 2025 du Guide des Seniors est disponible. Il recense toutes les informations et coordonnées nécessaires au quotidien.

Vous ne l'avez pas encore ? Retrouvez-le sur le site internet ville-aureilhan.fr ou à l'Accueil de la Mairie.



GOÛTER des AÎNÉS 2025

+ DE 70 ANS
GRATUIT

Sur inscription en Mairie

SAM. 25 JANVIER, 15H

Au Centre Jean Jaurès,
rue Jules Ferry

Ville d'**AUREILHAN**
Hautes-Pyrénées

Goûter des Aînés : samedi 25 janvier 2025

Vous avez 70 ans ou plus et vous souhaitez partager un moment de convivialité en journée ?

Inscrivez-vous au Goûter des Aînés 2025 qui aura lieu samedi 25 janvier à 15h au Centre Jean Jaurès. Le Centre Communal d'Action Sociale vous propose un après-midi convivial et dansant. Des cadeaux seront remis aux participants. Les inscrits peuvent venir avec leur

conjoint même s'ils ont moins de 70 ans. Tel : 05 62 38 91 50.

Le CCAS à vos côtés



Renseignements
et Inscriptions :
Service Aide Sociale
05 62 38 91 50

(Accueil Mairie)

mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr
Permanences de Madame
CHÉDEVILLE, Adjointe à la
Solidarité : le lundi après-midi
de 16h00 à 17h30, sur rendez-vous
uniquement.



2 questions à Isabelle CHÉDEVILLE, 1ère Maire-Adjointe en charge de la Solidarité

Comment le CCAS agit pour le quotidien des habitants ?

Le CCAS est un véritable lieu-ressource afin d'accompagner tout habitant désirant initier une démarche dans le domaine social. C'est également une structure capable de répondre à des besoins précis en direction des personnes en difficultés, isolées ou âgées. Toutes les informations sont d'ailleurs

disponibles dans le nouveau « Guide des Séniors », actualisé chaque année. Les membres du Conseil d'Administration sont pleinement mobilisés, jour après jour, afin d'apporter les meilleures réponses possibles aux différents besoins.

Le Goûter des Aînés tient une place particulière dans l'agenda du CCAS ?

C'est un moment convivial et festif incontournable. Une occasion formidable de rassembler les personnes âgées de 70 ans et plus, accompagnées de leur conjoint. Il s'agit d'un événement gratuit, auquel la Municipalité demeure profondément attachée afin permettre aux personnes âgées de se retrouver. Car les échanges, les rencontres : c'est bien ça le sel de la vie !

Environnement

Parc de l'ECLA : redonner place à des arbres sains

Un constat : de nombreux arbres malades

Le parc de l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA) compte une centaine d'arbres. Suite à une étude sanitaire commandée par la Commune en 2024, moins d'une vingtaine de ces arbres ont été identifiés comme atteints de maladie et ont dû être abattus ou recépés, c'est-à-dire coupés au niveau du collet, dans l'attente de nouvelles tiges qui naîtront dès le printemps.

Un chantier devenu indispensable pour la sécurité

Les travaux se sont déroulés entre les mois de novembre et décembre 2024, durant deux semaines. La replantation des sujets a été réalisée en suivant de leur abattage. Parallèlement, 8 arbres ont été élagués. **Les nouveaux sujets ont été choisis de la taille la plus grande possible, sans compromettre leur capacité de reprise.** Les essences qui ont été replantées sont des tulipiers de Virginie, des tilleuls à petites feuilles et des chênes verts. En complément de ce chantier de sécurisation du site, en cas de vent violent ou de tempête, restez prudents à proximité d'arbres.

Budget total :

Abattage : 7 680 € TTC Replantation : 18 760 € TTC

Le saviez-vous ? Deux panneaux explicatifs, présentant les enjeux et objectifs de cette démarche, avaient été disposés dans le parc de l'ECLA durant ces travaux.



11 décembre 2024. Plantation d'un arbre grâce à trois ancrages et une sangle qui lui permettront d'être plus en sécurité, notamment par vents violents.



Plantation d'un tilleul dans le parc.

S'agissant d'un bâtiment inscrit au titre des Monuments Historiques, cette démarche a été réalisée sous couvert de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.



Tronc d'un chêne vert affecté par un chancre à *Fomitiporia mediterranea*.



Taille et enlèvement des encombrants.



APRÈS

Destination l'Irlande

Quand le Festival Celtique invite au voyage et à la convivialité

Rendez-vous vendredi 14 mars 2025 à partir de 18h30 au Centre Jean Jaurès

Une histoire déjà riche

Le Festival Celtique, c'est l'histoire d'un Festival initié en 2002 par le Comité des Fêtes d'Aureilhan, la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) d'Aureilhan et l'association *Les Celtes de Bigorre*. En 2018, l'association *Gaëlica*, en partenariat avec la MJC d'Aureilhan, a repris le flambeau, puis l'association *Festival Celtique d'Aureilhan* depuis 2020, en association avec la MJC et la Ville. Un but persiste : celui de faire connaître cette culture millénaire au plus grand nombre.

La culture celtique

Cette culture est bien connue à travers la Musique, grâce à *Alan Stivell*, *Gilles Servat* ou *Try Yan* en Bretagne, *Carlos Nunes* en Galice, *Les Chiftains*, *The Pogues* ou bien encore *The Dubliners* en Irlande. Mais

elle n'est pas seulement musicale : elle est célèbre de par les contes, les légendes, mais aussi le graphisme.

Le programme 2025

Le 14 mars prochain, voyagez vers l'Irlande au Centre Jean Jaurès avec une ambiance Irish Pub en première partie, puis en seconde partie une musique qui allie le Folk et le Rock.

Tout cela sera accompagné pour la danse par 4 classes des écoles d'Aureilhan, l'*Amicale des Celtes de Bigorre* et la MJC. Des boissons et une restauration Celtes seront proposées. Cet événement festif, convivial, intergénérationnel et fraternel, concocté dans une ambiance de folie, fera battre les cœurs et bouger les pieds. Ne le manquez pas !



Le mot de *Suzan DEWAN*,

Conseillère Municipale Déléguée à la Politique culturelle

Le Festival Celtique, un temps fort dans l'animation d'Aureilhan !

Au fil des années, il a su grandir et se développer, tout en gardant ce qui en fait son succès depuis ses débuts : une atmosphère aussi festive que conviviale, capable de rassembler toutes les

générations. Un grand bravo à l'ensemble de l'équipe de bénévoles du Festival, mobilisée pour nous offrir ces moments d'exception et décorer la ville aux couleurs de l'événement. Nul doute que l'édition 2025 fera de nouveau battre le cœur d'Aureilhan au rythme des sons, danses et gourmandises Celtes !



Incivilités canines : une commune propre et calme, c'est l'affaire de tous !

Pour le bien vivre ensemble, chacun doit faire preuve de civisme et tolérance. En matière de propreté publique et d'incivilités liées aux animaux domestiques, n'oublions pas que l'espace public extérieur, c'est aussi chez nous ! Quelques rappels de la réglementation et des usages.

L'AFFAIRE EST DANS LE SAC !

RAMASSER EST OBLIGATOIRE

S'IL TE PLAÎT, NE ME LAISSE PAS !

AMENDE ENCOURUE POUR NON-RAMASSAGE D'UNE DÉJECTION CANINE **135€**
Article R.634-2 du Code Pénal

Le bon geste : penser au sac pour ramasser.

Par respect pour les enfants, les promeneurs et les agents municipaux : merci de ramasser les crottes de vos chiens.

Ville d' **AUREILHAN**
Hautes-Pyrénées

Déjections canines : l'affaire est dans le sac !

Les déjections canines, source de conflits relationnels entre les détenteurs de chiens et les autres habitants, posent des problèmes de dégradation du cadre de vie, d'hygiène publique et représentent un coût de nettoyage important. Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces de jeux pour enfant. Le bon geste à adopter : penser au sac, car leur ramassage par le propriétaire ou possesseur du chien est obligatoire. 135€, c'est le montant de l'amende pour non ramassage (Article R.634-2 du Code Pénal). Un geste simple et responsable pour un cadre de vie propre : que l'on soit propriétaire de chien ou pas, marcher dans une déjection canine est rarement perçu comme une expérience positive... même lorsque ce bonheur est au bout du pied gauche.

Aboiements et nuisances sonores : respecter le voisinage

Si aucun bruit « ne doit par sa durée, son intensité ou sa répétition, porter atteinte à la tranquillité du voisinage » (Article R1336-5 du Code de la Santé Publique), il est important de noter que les aboiements du chien des voisins peuvent être considérés comme étant une nuisance sonore extrême. Ces bruits domestiques peuvent

constituer un trouble anormal de voisinage aussi bien au sein d'un immeuble que dans une maison individuelle, aussi bien la nuit qu'en journée, dès l'instant qu'ils sont trop forts, trop répétés ou trop longs. Une amende de 68€ est alors encourue.



Le mot de Frédérique BELLARDI,
Maire-Adjointe déléguée à la Sécurité routière et à la Salubrité

Chaque jour, les Services Techniques de la Ville mettent tout en œuvre afin de renforcer le cadre de vie d'Aureilhan. Mais le respect de notre qualité de vie, c'est aussi et surtout la responsabilité de chacun. Déjections canines, nuisances sonores, jets de mégots, stationnements gênants : les incivilités sont malheureusement trop nombreuses. Ensemble, faisons preuve de civisme afin de respecter ces règles élémentaires qui concourent au maintien du bien-vivre ensemble.



Service Accueil et Etat Civil :

la porte d'entrée de la Collectivité

Découvrez la journée type des 4 agents polyvalentes de l'Accueil et de l'Etat Civil de la Mairie d'Aureilhan.

Elles sont les visages que vous rencontrez à chaque venue en Mairie. À la fois disponibles pour répondre aux demandes multiples et variées des usagers et les orienter vers le service adéquat, elles peuvent également signer les actes officiels d'Etat Civil (actes de décès, PACS, changement de nom ou de prénom...).

Les principales missions des agents du Service :

- Réceptionner, traiter et suivre les dossiers de mariage, PACS, baptême civil, demande de changement de nom ou de prénom, etc.
- Renseigner les usagers et prendre des rendez-vous pour les cartes d'identité et les passeports.
- Rédiger les actes de décès, les transcriptions et les avis de mention.
- Traiter les demandes d'inhumation, de recensement citoyen, d'attestation d'accueil, de légalisation de signature, etc.

Des rendez-vous au plus près de vos besoins :

Vous pouvez prendre rendez-vous pour le dépôt et le retrait des titres sécurisés (Carte Nationale d'Identité ou Passeport). **Pensez à anticiper vos besoins.**

Comment ?

- En ligne, via le site Internet de la Mairie.
- En scannant le QR code ci-contre pour accéder à la page de prise de rendez-vous pour les titres d'identité.
- À l'Accueil de la Mairie, par téléphone au 05 62 38 91 50.
- Directement en Mairie, place François Mitterrand (de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30).



Prise d'empreintes digitales pour mise à jour d'un titre d'identité.



ville-aureilhan.fr



Le saviez-vous ?
En 2024, 7% des rendez-vous concernant les dépôts de dossier pour les titres sécurisés ne sont pas honorés à Aureilhan. N'oubliez pas d'annuler votre rendez-vous si nécessaire.

Les chiffres du Service Etat Civil en 2024 :



12

actes de naissance, reconnaissance ou changement de nom et prénom



Près de 50

actes de mariage ou de PACS



Près de 100

actes de décès et transcriptions



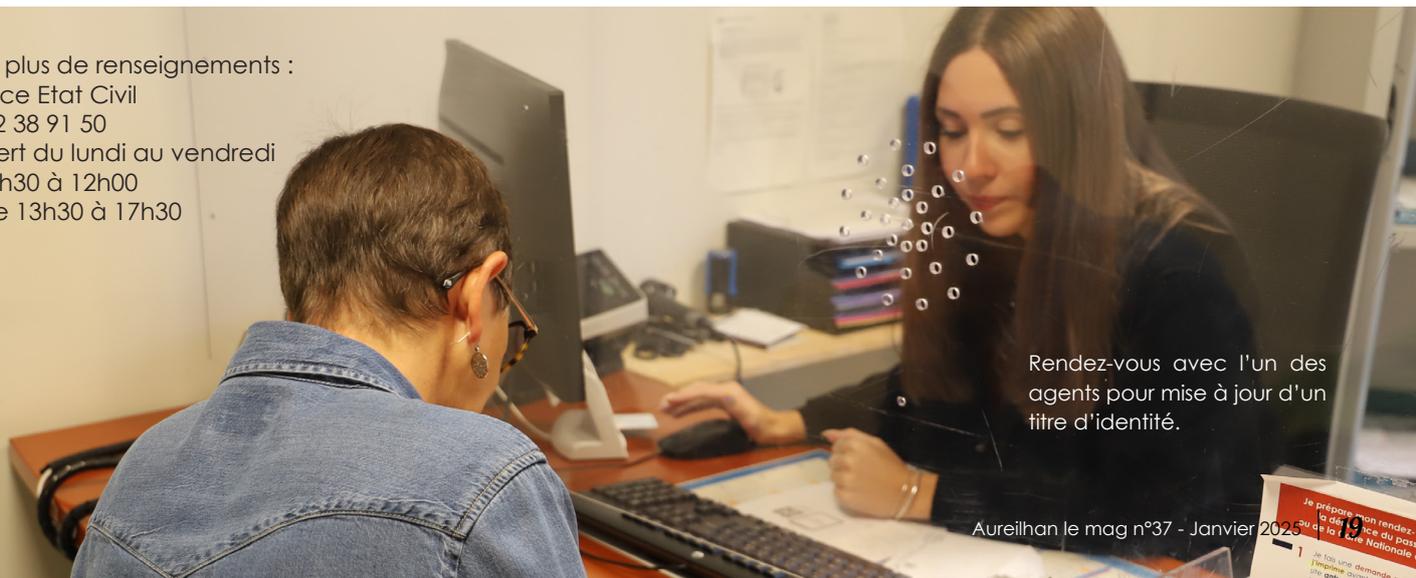
+ de 1500

demandes de titres d'identité traitées



Insultes, menaces et agressions envers les agents du service public sont punies par la loi. 7 500€, c'est le montant de l'amende encourue si un outrage est commis (Article 433-5 du Code Pénal).

Pour plus de renseignements :
Service Etat Civil
05 62 38 91 50
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30



Rendez-vous avec l'un des agents pour mise à jour d'un titre d'identité.



Rencontre avec Gym Form

Une association pour s'entretenir de manière conviviale

Depuis près de 40 ans, Gym Form s'évertue à développer et à maintenir les capacités physiques individuelles des Aureilhanaises et Aureilhanais. Prenez votre souffle, et partez à la découverte de cette association dynamique !

L'association a été créée en 1986 par André Lessage. Réjane Toussirt puis maintenant Nicole Castella lui ont succédé à la présidence. Elle est ouverte à tous et propose des cours de Gym douce et de Gym tonique, avec stretching et cuisses - abdos - fessiers au programme.

Une formule compétitive : jusqu'à 4 cours par semaine ouverts à tous

De septembre à juin, rendez-vous à la Maison du Temps Libre pour profiter de quatre cours maximum par semaine, dont deux le soir. Le tout dispensé par deux Professeurs Diplômés d'Etat.

Jours et horaires

L'association vous accueille à la Maison du Temps Libre, au 18 rue Jacques Prévert, **le mardi de 9h à 10h et de 18h30 à 19h30, le jeudi de 18h30 à 19h30 (Gym Tonique) et le vendredi de 9h à 10h.**

Pendant les vacances scolaires entre septembre et juin, certains cours sont maintenus.

Vous avez un travail ?

Venez profiter des cours du soir, dont ceux de gym tonique le jeudi

Vous avez un enfant ?

L'association est ouverte à toutes et à tous

Pour aller plus loin

- **Venez faire un cours d'essai gratuit.**
- Retrouvez l'association à la prochaine Rencontre avec les associations aureilhanaises à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre 2025.



Cours de gym à la Maison du Temps Libre.

Portrait chinois

Nicole Castella,
Présidente de l'association



« Gym Form est une association qui vous maintiendra en forme à votre rythme ».

Si Gym Form était :

- **Du matériel** : des ballons, des poids, des élastiques, des barres et des tapis, c'est parti pour une heure de convivialité ;
- **Un super pouvoir** : la lutte contre l'isolement grâce au maintien d'une vie sociale qu'offre l'adhésion ;
- **Chiffree** : 45 adhérents, 5 membres du bureau, 2 salariés.

Renseignements :

Nicole Castella (Présidente) :

- 06 08 34 21 65
 - thibaud.castella@wanadoo.fr
- Jean-François (Professeur)
- 06 60 04 02 21

Tarifs :

100€ l'année pour une personne seule, 150€ pour un couple.

Adresse :

Mairie d'Aureilhan
À l'attention de Gym Form
Place François Mitterrand
65800 Aureilhan



Les 100 ans de la sous-station électrique

On passe devant sans presque jamais tourner la tête, tellement on en a l'habitude. C'est vrai que l'endroit n'a rien d'un monument historique de prestige, et pourtant.

La sous-station électrique, située dans la fameuse rue Ampère, nom qui ne doit rien au hasard, fête cette année ses 100 ans d'existence.

En effet, le 1^{er} septembre 1923, les époux Barragué / Cabarbaye (propriétaires du célèbre commerce de la place de Verdun à Tarbes, aujourd'hui disparu) vendent, dans le quartier du Batan, un terrain de 777m² à la Société Force et Lumière des Pyrénées. Ce terrain est situé à l'angle de la route de Bours, actuellement rue du XI Novembre, et d'un chemin dont le nom reste alors à définir.

La Société Force et Lumière des Pyrénées (SFL) a été créée par Albert Oustric, pour mettre en valeur des chutes d'eau en montagne, héritées de ses parents. Le but : produire de l'électricité. Le siège social de la SFL est situé au départ 21 rue Saint-Florentin à Paris.

En 1924, les travaux de la sous-station débutent et une nouvelle rue est créée : ce

sera la rue Ampère, électricité oblige bien sûr. Par la suite, d'autres terrains seront acquis par la société, notamment en 1927, pour agrandir le site, principalement à la famille Barragué.

Un équipement essentiel

Les sous-stations électriques sont un composant essentiel du réseau électrique. Elles jouent un rôle crucial pour garantir que l'électricité est distribuée de manière sûre et efficace aux foyers, aux entreprises et aux industries. Une sous-station électrique se compose généralement de plusieurs équipements, notamment des transformateurs, des disjoncteurs, des interrupteurs et d'autres dispositifs qui aident à contrôler et à protéger le flux d'électricité.

L'une des principales fonctions d'une sous-station électrique est de transformer l'électricité à haute tension du réseau de transport en électricité à basse tension qui peut être distribuée aux clients. Ce processus est nécessaire car la tension de l'électricité qui est transmise sur de longues distances est trop élevée pour être utilisée dans la plupart des maisons et des entreprises. Les transformateurs sont ainsi utilisés pour réduire la tension de l'électricité à un niveau approprié pour la distribution.

De la SFL à Enedis

En 1924, la toute nouvelle sous-station est siglée SFL : Société Force et Lumière, nous venons de le voir. La SFL passera sous le contrôle de la société Reille, basée aussi à Paris, boulevard des Capucines, puis assez rapidement sous celui de la nouvelle société nationale EDF en 1936. Un sigle très familier pour tous, mais dont peu de gens connaissent la signification exacte et complète : *Électricité De France*. De nos jours, un nouveau sigle : *Enedis*. Fiat lux (que la lumière soit) !



La plaque de marbre originale, posée en 1924.

Page rédigée et illustrée par l'Association « Les Amis du Patrimoine d'Aureilhan ».



LA MAJORITÉ Aureilhan, Unis dans l'Action

LES COLLECTIVITÉS LOCALES CAUSENT-ELLES DES DÉFICITS ?

Alors que la mise en place du budget 2025 de l'Etat se fait attendre, des mesures financières risquant de mettre à mal les collectivités locales sont régulièrement évoquées comme pare-feu d'une gestion nationale hasardeuse.

Cette éventuelle rigueur budgétaire en direction des collectivités locales ne serait en rien une économie imposée, mais bien une véritable ponction ! Et surtout, une triple injustice. D'abord, parce que les collectivités territoriales, contrairement à l'Etat qui multiplie les emprunts pour financer son fonctionnement, ont l'obligation légale d'équilibrer leur budget. Les collectivités locales, dont les emprunts servent uniquement pour investir pour l'avenir, ne sont ainsi aucunement responsables du dérapage budgétaire de l'Etat. Ensuite, parce que c'est une punition pour les aureilhanaises et les aureilhanais, car à travers cette ponction ce sont les services publics, c'est-à-dire votre quotidien, qui sont gravement menacés. Centre de Santé, Police Municipale, Restaurant Scolaire, Centre Communal d'Ac-

tion Sociale, entretien des écoles et des bâtiments publics, Espace France Services, Budget Participatif, soutien aux acteurs associatifs ou encore mise en place de grands projets : ce sont tous ces domaines d'actions de la Ville qui sont impactés. Le désappointement collectif peut ainsi rejoindre le sentiment que chacun peut ressentir individuellement.

Enfin, parce que les collectivités sont un maillon de proximité au plus près de l'usager, avec un impact sur l'emploi et les entreprises.

Vous trouvez cela absurde ? Nous aussi ! Oui, la Ville d'Aureilhan emploie des agents, qu'il s'agisse de médecins, de Policiers Municipaux ou bien encore d'agents France Services. Autant de champs d'actions qui sont le fruit d'une volonté des Gouvernements de faire porter aux collectivités locales ces transferts de compétences qui n'en ont pas le nom, et compensés de manière financière seulement partiellement.

Fidèle à son projet politique et son cap en faveur de la notion de

service public, afin que les usagers trouvent des réponses à leurs besoins, la Municipalité continuera d'agir avec la même rigueur budgétaire, dans le respect du cadre et des enjeux républicains. En conformité avec ses moyens d'actions, afin de renforcer les services publics tout en définissant de manière claire et transparente des priorités. Fidèle à ses valeurs de Liberté, d'Egalité, de Fraternité et de Laïcité, et toujours avec la même méthode : écoute, humilité, présence, proximité et transparence. Le sens de notre action est, et restera, de répondre aux besoins de la population. Pour vivre Aureilhan à vos côtés, de manière solidaire et engagée, et pour que 2025 soit encore marquée par de nombreux moments d'échange et de partage. A chacune et à chacun, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

**Christian ZYTYSKI, Parti Socialiste,
Daniel LARRÉGOLA, Parti Communiste.**

L'OPPOSITION Aureilhan Alternance

En ce début d'année, nous tenons à vous présenter nos meilleurs vœux de santé et de prospérité pour vous et les vôtres.

Pour notre commune d'Aureilhan, nous souhaitons qu'une solution soit trouvée pour le revêtement de sol de l'aire de jeux de l'ECLA. Ces gravillons, certes réglementaires, ne sont ni agréables ni hygiéniques et peuvent endomma-

ger la structure des jeux. Le vote au budget participatif aura peut-être résolu ce souci.

Souhaitons également que la procédure entamée auprès des assurances pour le défaut d'étanchéité du toit de l'EMSA aboutisse et que tous les clubs retrouvent cet équipement, sans sceau ni serpillère.

Nous suivons ces dossiers et nous restons à votre disposition.

**André BOYRIE,
Myriam LAGARDE,
Jean CORNET.**

VACANCES SERENES

Opération Tranquillité Vacances



Vous partez en vacances en 2025 ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances proposée par le Ministère de l'Intérieur.

Les services de Police se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

Pour vous inscrire, vous pouvez :

- Utiliser le service sur Internet (45 jours à l'avance et au plus tard 3 jours avant votre départ puisque votre logement dépend de la police).
- Vous rendre au Commissariat de Police ou au Poste de Police Municipale afin de remplir la fiche d'inscription.

Police Municipale d'Aureilhan

2 avenue du Bois, tél : 05 62 38 91 52.

Ouverture au public le lundi de 9h30 à 11h30 et le jeudi de 14h à 16h.

CIMETIÈRE NORD

Une extension prévue à compter de cette fin d'année



Au cours du mois de septembre 2024, 12 cavurnes sont venues s'ajouter aux 24 déjà existants et au columbarium au Cimetière Nord Le Montagna de la Ville ; un aménagement paysager a été effectué. La Municipalité a également fait le choix d'ajouter 15 couvercles en granit sur les cavurnes existants et disponibles.

Et ensuite ?

La Municipalité a pour projet d'anticiper le besoin en espace pour les concessions de pleine terre et les caveaux. Ainsi, elle prévoit d'entreprendre des travaux d'extension du Cimetière Nord qui permettront un ajout d'environ 200 concessions, sur 2 000 m². Une tranche de 12 nouveaux cavurnes sera également prévue à terme. Début des travaux estimé : fin d'année 2025.

Le saviez-vous ? Depuis la législation de 2008, il n'est plus possible de conserver les cendres d'un défunt chez soi. Au Cimetière Nord, il est également possible de disperser les cendres au « Jardin du souvenir ».

MOBILITÉS ACTIVES

Mise en place d'appuis vélos



Aureilhan, depuis 2022, 3 abris-vélos pouvant accueillir près de 10 vélos chacun sont disponibles pour les cyclistes. Ils se trouvent à la Maison du Temps Libre, devant la Maison Associative et en face du bureau de Poste.

Depuis la première édition du Budget Participatif clôturée en 2021, 2 bornes de réparation pour vélos sont également accessibles à toutes et à tous. Elles sont situées impasse Lamartine, devant la Maison Associative, et rue Juliot-Curie, à l'angle du Centre Jean Jaurès et du stade Jules Ferry. A noter qu'au niveau des feux tricolores de l'avenue Jean Jaurès, des cédez-le-passage cyclistes ont été mis en place à l'automne 2023 afin de faciliter les mobilités actives. Au cours du mois de novembre 2024, 12 arceaux à vélo supplémentaires ont été installés par les Services Techniques de la Ville et viennent compléter les équipements déjà présents. Ainsi, retrouvez 5 appuis vélos au Stade des « Pompons verts » et 5 à la salle des Berges de l'Adour, ainsi que 2 au niveau de la place Florence.

N'attendez plus pour en profiter !

Démocratie locale

LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ

LE 18 SEPTEMBRE 2024

- D'élire un nouveau Maire-Adjoint ;
- De signer une convention de partenariat avec Le Parvis pour l'année 2025 ;
- D'acter des avenants pour les travaux de restructuration du Restaurant Scolaire ;
- De signer une convention tripartite Caisse d'Allocations Familiales, Commune de Chis et Aureilhan relative au poste de chargé de coopération CTG.

LE 15 OCTOBRE 2024

- De demander la déclaration d'utilité publique du projet de création d'un trottoir rue Jules Guesde et de cessibilité de la parcelle correspondante ;
- De voter l'assiette de coupe 2025 de la forêt communale ;
- D'adhérer à la convention de participation prévoyance proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale 65 et de participer à la Protection Sociale Complémentaire au titre de la prévoyance.

LE 16 DÉCEMBRE 2024

- De voter les tarifs municipaux 2025 (location et prêt de salles et matériels, services du cimetière, etc.) ;
- De signer la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens avec la Maison des Jeunes et de la Culture d'Aureilhan et la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture Occitanie Pyrénées ;
- De signer un avenant au marché de travaux de réfection de voirie - programme 2024 (rues de l'Églantine et Jules Guesde).



Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur le site : ville-aureilhan.fr > dans « Mairie » > rubrique « comptes-rendus »

Emmanuel Alonso, Maire d'Aureilhan,
et le Conseil Municipal, vous invitent à la

CÉRÉMONIE

*des vœux aux
Aureilhanais*



**VENDREDI
10 JANVIER**

**à 18h30 au Centre Jean
Jaurès, rue Jules Ferry**

*Entrée libre et gratuite
Animations musicales et cocktail*